

Questions orales

Chambre, même si je possédais les connaissances juridiques voulues pour le faire, monsieur le Président.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE M. TIMOTHY YAEGER,
MINISTRE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU ROYAUME-UNI

M. le Président: J'attire l'attention des députés sur la présence à la tribune de M. Timothy Yaeger, ministre chargé de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud au ministère des Affaires étrangères du Royaume-Uni.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LA DEMANDE D'AIDE D'UNE SOCIÉTÉ—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le 4 mai 1988, la compagnie Les machines Roger internationales Inc. a déposé une demande d'aide dans le cadre du PDIR pour l'étude d'une machine de minage en continu. Selon les fonctionnaires, le projet est recommandable, mais il n'y a plus d'argent dans ce programme.

Ma question est la suivante: Étant donné qu'il n'y a plus de fonds disponibles dans ce programme, est-ce que le ministre peut me confirmer aujourd'hui dans cette Chambre s'il peut transférer cette demande à l'entente auxiliaire Canada-Québec minérale et que des fonds seront débloqués immédiatement dans un autre programme pour réaliser ce projet de recherche dans la région minière de Val d'Or, en Abitibi?

• (1450)

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je ne peux pas entrer dans le détail de ce projet tant que mon ministère n'aura pas informé le demandeur de sa décision. Toutefois, l'entente auxiliaire Canada-Québec de développement économique régional comporte, en matière de recherche et de développement, un cadre dans lequel doit s'insérer un programme d'innovation. Bien que le gouvernement fédéral ait arrêté sa position depuis quelque temps à ce sujet, le gouvernement du Québec n'a pas

encore fait connaître la sienne. Lorsque sa position sera connue, je ferai sûrement analyser les mérites du projet dans le cadre de cette entente auxiliaire.

* * *

LE BUDGET

ON DEMANDE AU VICE-PREMIER MINISTRE DE
RASSURER LES CANADIENS QUANT À LA PRISE DE
BÉNÉFICES

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, la GRC a annoncé hier qu'elle avait terminé son enquête sur les fuites du budget, mais la population canadienne n'a pas encore de garantie que personne n'a profité de la connaissance anticipée du contenu du budget. Le vice-premier ministre peut-il maintenant assurer à tous les Canadiens qu'une enquête complète sur la prise possible de bénéfices est en cours, et peut-il préciser quelles mesures on prend actuellement?

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je veux répéter ce que j'ai mentionné à plusieurs reprises. C'est vraiment une question très importante que pose le député, parce que dès le départ nous avons justement mentionné que cet aspect de la possibilité que des gens aient pu profiter de la diffusion à l'avance de certains détails budgétaires ait pu amener des gens à en profiter. J'ai demandé personnellement au Commissaire de la GRC d'avoir une revue complète et une enquête complète sur cet aspect et, à ce jour, nous avons reçu. . . parce que de façon assez spéciale le Commissaire m'a avisé, il y a de cela quelques jours, je ne sais pas si l'honorable député était à la Chambre à ce moment-là, mais il m'a avisé qu'à ce jour nous n'avions aucune information à l'effet que des gens aient pu en profiter.

J'ai informé la Chambre tout à l'heure que cette enquête continue et que nous serons informés en temps et lieu si jamais d'autres informations étaient portées à notre connaissance.

[Traduction]

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES PRISES DE
BÉNÉFICES

M. MacLaren: Monsieur le Président, des spécialistes du monde de la finance ont exposé les diverses manières dont on aurait pu tirer profit de la connaissance anticipée du budget, et le gouverneur de la Banque du Canada a confirmé hier qu'il pourrait y avoir prise de bénéfices par suite de spéculation sur le dollar canadien. Le ministre dit-il que la GRC n'a pas en fait terminé son enquête,